

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 15 novembre 2021

OBJET :

Rapport annuel 2020 de la Métropole du Grand Nancy sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement

Rapporteur : Mme MALARY

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil municipal que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (L 2224-5 et D 2224-1 à 5), le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement doit être présenté au Conseil de la Métropole du Grand Nancy et transmis à l'ensemble des Communes membres pour communication aux Conseils municipaux respectifs.

Le document ci-annexé prend en compte les aspects techniques, les aspects financiers qui découlent de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement, enfin les annexes comprenant la note sur les données relatives à la qualité des eaux distribuées et l'état de la dette et remboursement aux communes et organismes non financiers en cours d'exécution.

Depuis le 31 décembre 1995, la Métropole gère, pour le compte des communes qui la composent, la distribution d'eau potable et l'épuration des eaux usées sur l'agglomération nancéienne pour 261 055 habitants sur 14 230 Ha.

La production d'eau potable :

La production d'eau potable de l'agglomération nancéienne est assurée par l'usine située sur le territoire de Vandœuvre-lès-Nancy qui est exploitée par la Société Nancéienne des Eaux dans le cadre d'un contrat d'exploitation pour la période 2016/2022.

Cette usine est constituée de deux files de traitement : la file 1 achevée en 1985 et la file 2 mise en service fin de l'année 2007 ; la capacité totale de production s'élève à 130.000 m³/j ; 90 000 m³/j bénéficiant d'un traitement final d'ultrafiltration, les 40 000 m³/j restants recevraient un traitement aux ultraviolets mais cette capacité n'est pas utilisée au regard des volumes consommés sur la Métropole.

La production d'eau potable s'élève à 17 077 900 m³ en 2020, soit un niveau en diminution par rapport à 2019 (-3,04%).

La qualité de l'eau :

Le contrôle réglementaire de la qualité des eaux est assuré par l'Agence Régionale de Santé de Lorraine (ARS) qui réalise des analyses tout au long de l'année. De son côté, le Grand Nancy assure également un contrôle régulier de la qualité des eaux, dit autocontrôle. 1 833 prélèvements ont été réalisés durant l'année 2020, donnant lieu à plus de 30 000 paramètres analysés tant dans le cadre du contrôle réglementaire que l'auto contrôle. Le rapport de l'ARS, qui établit la synthèse de ces analyses, est annexé au présent rapport.

Tout comme en 2019, il n'a pas été observé d'analyse non conforme sur le territoire du Grand Nancy en 2020, ce qui maintient donc le taux de conformité des prélèvements à 100 % en sortie de l'usine de production et sur le réseau de distribution.

La consommation d'eau :

En 2020, le nombre d'abonnés enregistrés à Essey-lès-Nancy s'élève à 2 642, pour une consommation de 473 748 m³ d'eau (-4,6 % par rapport à 2019).

La gestion des réseaux :

Poursuivant son programme d'élimination de branchements en plomb, la Métropole du Grand Nancy a remplacé en 2020, 18 branchements de ce type ; il n'en subsiste plus aucun sur la commune.

Le parc incendie communautaire enregistré à Essey-lès-Nancy 93 poteaux et 5 bouches incendie.

D'une longueur totale de 39,56 km, le réseau ascéen comprend 23,90 km de fonte ductile, 9,85 km de fonte grise, 5,38 km de PVC et 0,43 km de PEHD.

Le volume facturé mis en distribution s'élève à 13 840 827 m³ en 2020. La tendance montre que la consommation d'eau sur le Grand Nancy s'est stabilisée depuis 2008 autour de 14,5 Mm³. Le volume 2020 est le plus bas atteint même si la baisse est légère et sans doute conjoncturelle du fait de la crise sanitaire.

Ainsi le rendement du réseau est stabilisé depuis près de 8 ans autour de 85 %.

L'épuration des eaux usées :

La station d'épuration de Maxéville a traité en 2020 un volume de 27,92 Mm³.

Le volume annuel entrant sur la station est stable par rapport à celui de l'année 2019 (-0,80%). Il s'agit du volume annuel le plus faible au cours des 10 dernières années. Cette très légère diminution s'explique par une pluviométrie légèrement inférieure à celle de l'année 2019 conjuguée à une diminution du volume des effluents industriels en provenance de la Brasserie de Champigneulle(-3,6%) en lien avec la baisse très notable de son activité qui a été observée depuis le début de l'année 2019.

L'assainissement non collectif :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), encore appelé assainissement autonome, a contrôlé en 2020 230 installations neuves ou existantes sur les 263 recensées, dont 6 contrôlées à Essey-lès-Nancy sur les 9 recensées. Le taux de conformité des installations contrôlées sur la commune est de 100 %. (80,43 % sur la Métropole)

Les investissements sur la commune :

En 2020, les travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable ont porté sur l'avenue Foch et la rue Kléber pour un montant global de 164 387 € HT.

Le prix de l'eau :

Le prix de l'eau comporte :

- la fourniture de l'eau,
- la redevance d'assainissement,
- la redevance pour pollution domestique perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau,
- la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau,
- la redevance de prélèvement sur la ressource eau, perçue également pour l'Agence de l'Eau,
- la taxe sur les voies navigables de France,
- la T.V.A. au taux de 5,5 %.
- l'abonnement,

Le prix du mètre cube d'eau s'élève en 2021 à 3,5751 € TTC, prix stable par rapport à 2020 (-0,01%).

PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission élargie « Urbanisme opérationnel et patrimoine et Transition écologique », réunie le 3 novembre 2021, il est proposé au Conseil municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement joint à la présente.

DELIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 18 novembre 2021.

Extrait conforme

Le Maire,

Michel BREUILLE



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	05 novembre 2021
- Convocation distribuée le :	05 novembre 2021
- Affichage du compte-rendu le :	19 novembre 2021
- Affichage du procès-verbal le :	17 décembre 2021

PRESENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME MALARY, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME CREUSOT à MME CADET
- MMEDROUVILLE à MME LOZINGUEZ
- MME MENZRI à MME HOUSSIN
- M HOFFER à MME MALARY

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. Jacky THOUVENIN

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire